Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 056-215601436-20251211-2025_12_005-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2025
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

L'an deux mil VINGT-CINQ, le 11 décembre, à 19H30 le Conseil Municipal de la Commune de Muzillac, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la **présidence de Monsieur CRIAUD Michel, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 25 Votants : 28

Présents : Michel CRIAUD, Bruno HUBERT, Christine LE CADRE, André ALLIO, Laurence BAUDAIS, Franck GALUDEC, Dominique LE JALLÉ, Etienne LAURENT, Gilbert PROVOST, Philippe MAIRE, Marc LE CHENADEC, Sophie TAVERSON, Fabrice LE BOT, Benjamin VILAIN, Mickaël OLIVIER, Stéphanie GUILLAS, Nadia HENRIET, Annie EHANNO, Shakouna DIQUÉLOU, Emilie PONDARD, Laëtitia NICOLAS, Benjamin LINO, Vincent GUICHON, Christiane RUHLMANN, Jean LE PAPE

Absents :
Marie-Thérèse CABON donne pouvoir à Michel CRIAUD, en date du 24//11/2025
Monique DELANNOY donne pouvoir à Laurence BAUDAIS, en date du 08/12/2025
Myriam PIERRE donne pouvoir à Dominique LE JALLÉ, en date du 09/12/2025
Sophie TOSO

Date de convocation : 03/12/2025 **Date d'affichage convocation** : 04/12/2025

Date d'affichage du compte-rendu : 18/12/2025

M. Franck GALUDEC a été désigné **secrétaire de séance**.

Délibération 2025 12 005
TARIFS 2026 – ESPACE CULTUREL ET ASSOCIATIF LE VIEUX COUVENT

M. Bruno HUBERT, Adjoint au Maire, présente la grille tarifaire ci-dessous pour la location de salles au Vieux Couvent :

Espaces VIEUX COUVENT	Associations Etablissements scolaires Muzillacais			Particuliers Entreprises Autres Muzillacais			Utilisateurs Hors Muzillac		
Tarifs TTC	1 /2 Jour (5h)	1 jour (10 h)	Jour en +	1 /2 Jour (5h)	1 jour (10 h)	Jour en +	1 /2 Jour (5h)	1 jour (10 h)	Jour En +
Salle de spectacle*	253	405	203	405	709	355	608	1013	507
Salles des jardins** (office inclus)	127	203	101	203	365	182	304	507	253
Salle de spectacle + salle des jardins	344	507	253	557	912	456	810	1317	658
Salle des Ursulines **	81	122	61	91	132	66	101	152	76
Salle Joséphine Baker**									
Galerie Anjela Duval exposition		30	10		41	20		51	30
Galerie Jeanne Malivel exposition		30	10		41	20		51	30
Caution	1000€								

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 056-215601436-20251211-2025_12_005-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2025
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
EXTRAIT

Facturation ménage non-conforme	50 €/heure
Facturation matériel endommagé	Coût du remplacement facturé à l'organisateur + forfait horaire d'un agent technique

* Salle réservée à une prestation spectacle ou conférence (pas de nourriture ou de pot dans la salle)
Tarif régisseur compris pour une prestation technique de base
1 gratuité par an, en salle de spectacle ou salle des jardins, pour les associations
1 gratuité par an pour l'ensemble du rez-de-chaussée pour les établissements scolaires (ou association de parents d'élèves correspondante).
La présence d'un SSIAP (agent de sécurité incendie) est obligatoire pour toute manifestation.
L'emploi d'un SSIAP est à la charge de l'organisateur.

** Ces salles comprennent tables, chaises et vidéo projecteur.
Les assemblées générales peuvent avoir lieu en salles des jardins ou Ursulines.
La vaisselle est à la charge de l'organisateur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE les tarifs 2026 de l'espace culturel et associatif du Vieux Couvent.

Pour extrait conforme au registre,	Certifié exécutoire
Le Maire, Michel CRIAUD	Le secrétaire de séance, Franck GALUDEC
MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)	MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan)